

Publication
éditée par le
Collectif des
Retraités.es
CGT du
Mâconnais,
Clunysois,
Tournugeois

Syndicat CGT
des Retraités.es
Place des Cordeliers,
71000 MACON
Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois
de 14h30 à 17h .
06 83 46 59 08.
multipro-
retraitescgt.macon
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directrice de
publication
M-H. DUBOST

Responsable
rédaction
M.FREMY

Pour le monde de demain comme celui d'hier : continuer LA LUTTE

Depuis quelques mois déjà il est question de remboursement de la dette contractée avec la pandémie et le « quoique qu'il en coûte » proféré par E. Macron durant cette année dernière, se transforme en « il faudra payer ». **et commençons par les salariés qui ont subi le chômage partiel, les retraités** qui soit disant, « n'ont pas été impactés financièrement ». C'est oublier la dégradation de la santé des retraités, tant physique que morale, occasionnée par l'isolement. **Mais ceux qui ont touché les aides de l'État, les baisses de cotisations sociales, doivent être préservés pour développer l'économie...** (*dividendes actionnaires CAC 40 + 48 milliards d'euros en 2020*).

Surgit également une montée de l'inflation et les prix flambent de toutes parts : gaz, électricité, loyers, denrées alimentaires, etc...

Les plus impactés sont ceux qui ont le moins de moyens dont une majorité de retraités à faibles

revenus.

Ce n'est pas à nous de payer les conséquences de la pandémie.

La Sécurité Sociale que certains s'acharnent à vouloir faire disparaître, a joué un rôle indispensable au cours de cette pandémie.

Tous les problèmes rencontrés dans les hôpitaux et Ehpad, avant et d'une manière plus cruciale pendant l'épidémie, s'accroissent fortement car des fermetures de lits et de services se poursuivent ainsi que le manque considérable de professionnels de santé pour que chacun puisse se soigner correctement .

En ce qui concerne le droit à l'autonomie, la 5ème branche de la Sécurité sociale dédiée à la perte d'autonomie est une coquille vide. Cela nous conforte dans l'idée que le droit à l'autonomie doit être pris en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale. Nous ne souhaitons pas une protection minimale sous forme d'assistance aux plus précaires, financée et

gérée par l'impôt, laissant ainsi la place aux assurances privées.

La défense de la Sécurité sociale est un enjeu important pour toute la population et les retraités en particulier.

La retraite est un moment privilégiée de découverte pour s'ouvrir à ce que nous n'avons pas pu faire en activité. Nous avons besoin de nous retrouver, d'échanger, de prendre contact avec nos amis, nos familles.

Pour cela nous avons besoin que nos revendications soient prises en compte notamment en matière de pouvoir d'achat , de santé et de services publics.

En un mot retrouver une VIE SOCIALE indispensable et nécessaire pour notre bien-être.



POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉ.ES, SANTÉ, SERVICES PUBLICS Mobilisation du 1er octobre

Rentrée sociale marquée par notre **ALERTE ROUGE**

A l'appel de 9 organisations syndicales et associations de retraités, 136 points de rassemblements et manifestations étaient organisés dans tout le pays où se sont retrouvés des milliers de retraités.

Ils ont exprimé leur mécontentement et leurs exigences.

En Saône et Loire des rassemblements et manifestations ont eu lieu à Chalon, Montceau [+Le Creusot et Autun] et Mâcon organisés par la CGT, FO, FSU, CFE-CGC et LSR.



Les retraités du Mâconnais, Clunisois, et Tournugeois vêtus de rouge ont manifesté pour un pouvoir d'achat décent, une Sécurité sociale de haut niveau et des services publics de proximité.

Une délégation composée des 5 représentants des syndicats et association reçue par la préfecture a fait remonter toutes nos revendications.

La manifestation dans les rues s'est arrêtée place St Pierre pour une prise de parole au nom des organisations.



REVENDEICATIONS LOCALES

Nos syndiqué.es réuni.es en Assemblée Générale le 7 septembre ont défini un certain nombre de pistes revendicatives pour répondre à leurs besoins notamment avec des propositions locales.

POUVOIR D'ACHAT

1° Agir sur les dépenses :

- de dépassements d'honoraires en exerçant son droit à dire NON :

- En faisant une information/sensibilisation des citoyens sur leurs droits
- En réitérant une action au CH Mâcon et à la Clinique



- de hausse des loyers, des charges et Contrôler

- Demander au Conseil Départemental la création de petites structures de vie à loyers modérés notamment dans le péri-urbain ou rural

- de déplacement (Transports en commun et parking)

- En exigeant la gratuité pour les retraité.es [prise en compte des ressources] avec un travail en direction de la MBA
- En supprimant les suppléments tarifaires SNCF demandés aux usagers car plus de guichets et d'achats aux distributeurs dans les gares

- de Culture / Loisirs / Sports:

- Création de Pass Culture, Pass Loisirs, Pass sports

- des EHPAD publics

- Faire diminuer les tarifs avec un travail en direction du Conseil Départemental 71

2° Défendre la Sécurité Sociale :

- Informer sur notre Sécurité Sociale et sur le Zéro à charge
- Revendiquer des remboursements à 100%

3° Augmentation des pensions et retraites

- Agir sur le minimum retraite.
- Exiger une hausse de 300€ immédiatement

LA SANTÉ

Agir pour :

- Empêcher la suppression de lits, fermeture de service dans notre territoire
- Mener des actions contre les pénuries de médicaments et leurs coûts

→ Eviter la désertification médicale notamment de spécialistes – lien avec le Conseil Départemental 71
 → Se mobiliser pour la levée des brevets pour les vaccins Anti-Covid afin que tous les pays puissent vacciner leur population et aider la recherche publique pour des médicaments,

LES SERVICES PUBLICS

→ **Besoin d'un cadre de vie adapté à la situation et à l'âge des retraités.** Les besoins ne sont pas les mêmes à 60, 75 ou 90 ans pour leurs logements, leurs déplacements, leurs attentes en services de proximité, d'aide à la personne de qualité.

→ **Besoin d'espaces urbains et ruraux aménagés selon le principe de l'accessibilité pour toutes et tous.** Nous devons œuvrer pour que les collectivités locales, les services publics en tiennent compte.

→ **Besoin de logements abordables à développer pour toutes les phases de vieillissement.**

→ **Besoin d'accessibilité aux transports que ce soit à la ville ou à la campagne.**

Empêcher la fermeture de gare. D'ailleurs notre syndicat qui travaille sur l'accessibilité de la gare de Mâcon ville depuis 2017, continue la lutte et vient d'envoyer à la Direction Générale Gare & Connexions un courrier pour réaliser et accélérer les travaux nécessaires et urgents.

Nous devons imposer le passage à une logique de 100% accessibilité, le 100% dématérialisation voulu par Macron n'est pas raisonnable.

Illectronisme ou la fracture numérique : c'est avoir des lacunes pour utiliser les outils informatiques (ordinateurs, téléphones...), pour utiliser les contenus disponibles sur internet, remplir un formulaire en ligne, faire des démarches administratives ou commerciales (le champ d'action est vaste : demande de retraite, de carte grise, de prise de R/V santé, les impôts, la Sécu, la CAF, Pôle Emploi...). **Cela concerne plus de 17% des français.**

L'égalité d'accès de ce fait n'est plus respectée et à chaque numérisation de service un salarié disparaît.

Nous exigeons le maintien à l'accès physique, à l'accueil téléphonique, aux guichets.



TOUT AUGMENTE.....



- Les matières premières: blé, café, sucre, céréales, et par voie de conséquences, de nombreux produits (gâteaux, pâtes...) les fruits et légumes voient leurs prix grimper, même l'alimentation de base comme les pommes de terre...

- L'électricité: **+42% en 12 ans**, le gaz, le fioul, l'essence bien plus chère qu'en 2018, début du mouvement des Gilets jaunes, les mutuelles, les assurances...

....OUI TOUT AUGMENTE SAUF....

Les retraites, le Smic, (34€ brut au 1er octobre!!!) les salaires, le RSA, l'Allocation Adulte Handicapé, L'Aide Personnalisée à l'Autonomie...

....ET CE QUI BAISSE

Les aides et indemnités pour les plus pauvres, les APL, les indemnités de chômage...Et le moral des ménages.

Ce sont toujours les mêmes qui s'en sortent. En 2021, les patrons des entreprises du CAC 40 devraient percevoir 5,4 millions d'€ en moyenne soit 1,6 millions de plus qu'en 2020.



USAGERS DU GAZ PASSEZ LA MONNAIE !

On nous avait assuré que « le consommateur serait gagnant » avec la déréglementation du prix du gaz. **Faisons le point : +5,3% en août . +57% depuis le début de l'année et 13,9% en octobre.**

Les cours s'envolent. Quand tous les comptes sont faits, depuis l'accélération de l'ouverture du marché de la fourniture d'énergie et la privatisation de GDF en 2004, les factures de gaz ont doublé (+100%).

Comme le rappelle la CGT-ÉNERGIE, « *Au lieu de servir les actionnaires, des entreprises comme Engie pourraient lisser leurs tarifs afin de préserver les ménages des hausses de cours* »

C'est la grande différence entre un marché géré par des opérateurs privés et un Service Public.

Première victoire contre le projet Hercule

Le 28 juillet, une "source gouvernementale" a annoncé auprès de l'Agence France Presse que "les discussions avec Bruxelles concernant le projet Grand EDF (anciennement Hercule) n'avaient pas abouti et que celui-ci ne ferait pas l'objet d'un projet de loi avant la prochaine élection présidentielle".

Nous nous félicitons du renoncement temporaire du Gouvernement d'imposer aux Français le démantèlement de l'entreprise EDF. **Cette décision est synonyme d'une première victoire** dans la longue bataille pour un service public de l'énergie.

Cette première victoire, nous la devons à vous, signataires de la pétition ! **Votre mobilisation citoyenne nous a permis de recueillir plus de 106 000 signatures sur la pétition en ligne**, initiée par les CSEC EDF et ENEDIS. Par cet acte vous prouvez votre attachement à l'héritage du Conseil National de la Résistance, et aux biens communs.

Mais suspension n'est pas abandon et le plus dur est devant nous. **Plus que jamais, nous devons rester mobilisés** pour porter un projet alternatif sauvegardant et sanctuarisant une énergie publique garante du service public, de l'égalité territoriale et de la souveraineté énergétique de la France.

C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour continuer à soutenir le mouvement et inciter vos proches à signer la pétition. Ce que nous avons initié est une opportunité unique de redonner tout son sens au **Service Public de l'énergie**, et d'amorcer un tournant historique afin de se focaliser sur la transition énergétique de la France.

Nous comptons sur vous! Ne laissez pas faire comme pour la privatisation du gaz.

<https://energie-publique.fr/>



SELON QUE VOUS SEREZ RSA OU CAC 40

Alors que l'évasion fiscale des plus riches est estimée à plus de 80 milliards d'€, les sénateurs ont voté le 23 juillet des dispositions pour permettre aux Conseils Départementaux de renforcer les vérifications des revenus des allocataires du RSA. **C'est écœurant.**

LE SMIC ET LE CAC 40

Si le SMIC avait augmenté au même rythme que les salaires des patrons du Cac 40 depuis 2010, **le salaire annuel moyen brut des smicards serait aujourd'hui de 32.935 € et non de 16.125 €.**

Réforme des aides au logement : des économies supplémentaires pour le gouvernement.

Le ministère du Logement a publié, fin juillet, un premier bilan de cette réforme : **1,1 milliard d'euros seront économisés en 2021 par rapport aux années précédant la réforme** ; contre 750 millions d'euros d'économies prévues dans la loi de Finances 2021.

Pour 29,6 % des allocataires qui ont constaté une baisse de leur aide au logement, la perte s'élève, en moyenne, à 73 euros. Pire, 6,6 % des perdants n'ont plus aucun droit aux APL. (Sources: CAF)

Pour la CGT, cette réforme voulue par le gouvernement au prétexte d'être au plus juste de la situation des allocataires n'avait qu'un but : faire des économies.

Objectif atteint au détriment de personnes précaires.

LA PAUVRETÉ EXPLOSE EN FRANCE

L'enquête Ipsos/Secours Populaire dont nous publions des extraits, montre une brutale dégradation de la situation sociale pour des millions de nos compatriotes.

« Chômage, précarité du travail, privations et perte de liens sociaux continuent de frapper de très nombreuses personnes ».

Si la pandémie a encore amplifié le phénomène, ce sondage met en évidence l'incapacité du gouvernement à combattre ce fléau malgré les promesses faites.

Pendant la crise du Covid, les plus riches se sont encore enrichis et les personnes en précarité se sont encore appauvries. Beaucoup passant sous le seuil de pauvreté. Des milliers de personnes sont dans cette situation. Et faut-il le remarquer sans que cela émeuve les élus politiques..

EXTRAITS DU BAROMÈTRE IPSOS/SECOURS POPULAIRE:

« Le baromètre montre une fragilisation sociale encore plus étendue. Pour beaucoup, le retour à la normale n'est toujours pas en vue. Un Français sur deux connaît au moins une personne dans son entourage, familial ou amical, confrontée à la pauvreté.

Globalement, la capacité à boucler son budget a diminué : près d'un tiers de la population (32 %) rencontre désormais des difficultés pour payer son loyer, son emprunt immobilier ou ses charges liées au logement (+7 points).

30 % sont dans l'impossibilité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour faire trois repas par jours (+7 points).

La part contrainte de se restreindre sur les quantités continue de monter (27 % ; +2 points) et, désormais, un Français sur cinq est même obligé de sauter des repas (+6 points) en particulier les jeunes et les personnes dont le revenu mensuel net du foyer est inférieur à 1200 euros (parmi lesquelles beaucoup de retraitées vivant seules).... »

<https://www.secourspopulaire.fr/barometre-pauvrete-ipsos>

Notre Union Locale CGT sollicitée par ATD Quart-Monde de Mâcon et la LDH s'associe aux initiatives prévues sur la localité et invite ses adhérent.es et leurs familles à s'y inscrire.

Jeudi 14 octobre de 20H à 22H30 MJC Héritan. Conférence/débat: le vécu des personnes pauvres, l'engagement de bénévoles et les propositions d'action pour lutter contre la pauvreté.



Des vacances moins chères avec LSR



Loisirs Solidarité des Retraité.es propose deux dispositifs pour permettre aux retraité.es de voyager à moindres frais :

BSV (Bourse Solidarité Vacances) permet au retraité.es dont les revenus sont inférieurs à 21.600€/an de partir une semaine en pension complète avec excursions et voyage compris pour 260€. Cette année, les bénéficiaires sont parti.es à Ramatuella.

Mobil Home à 160€ la semaine sur 35 destinations en France et 6 à l'étranger, à partir de début Avril jusqu'à la première semaine de juillet inclus puis de fin Août à la date de fermeture qui peut aller jusqu'à la Toussaint pour certains avec possibilité de louer plusieurs mobil home simultanément (famille ou amis), plusieurs fois par an.

Renseignements :



<https://lsr71.jimdo.free.com> ou C BOSCH son Président au 06 82 19 06 18

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Faire payer la facture du quoi qu'il en coûte

Dans les baisses de pouvoir d'achat que subissent et subiront les retraités dans les mois qui viennent, figurent les retraites complémentaires.

Le gouvernement et le MEDEF envisagent une nouvelle réforme pour faire payer à la population la facture du quoi qu'il en coûte.

Des négociations ont eu lieu depuis le mois de juin et les organisations signataires (pas la CGT) de l'avenant à l'accord AGIRC-ARRCO de 2019 ont acté la perte de pouvoir d'achat pendant 2 ans au prétexte que les retraités n'auraient pas subi la crise, ce que la CGT conteste.

Les signataires oublient délibérément que la sous-indexation de la valeur du point affecte non seulement les pensions déjà versées mais aussi les futurs droits à la retraite des salariés.

SUITE DE L'ARTICLE A LA PAGE 7

PERTE D'AUTONOMIE

Des promesses non tenues

Alors que la population française va connaître un important vieillissement d'ici 2035 avec un nombre de plus en plus important de personnes en perte d'autonomie, le gouvernement revient sur ses engagements qu'il avait pris en juin 2018 devant le congrès de la Mutualité française, d'engager une nouvelle loi « historique » pour répondre aux défis du grand âge.

Il refuse de mettre les moyens nécessaires pour reconnaître un droit à l'autonomie pour tous, de la naissance à la mort.

Plutôt que de répondre à ces enjeux, il a fait voter une loi en août 2020, instaurant une branche autonomie gérée par la CNSA en dehors de la Sécurité sociale et financée à 90% par la CSG.

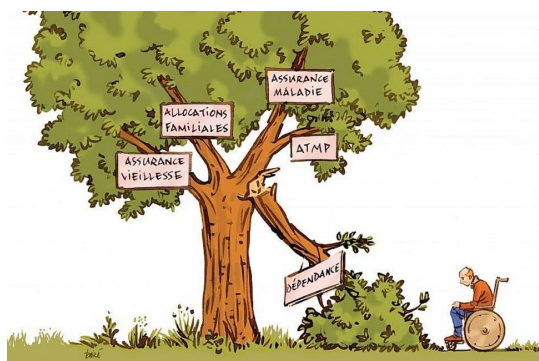
La CNSA a fait voter un avis et des recommandations au Parlement sur des pistes de financement, avec la création d'une CSG Autonomie dès 2023 à hauteur de 0,28 point qui s'ajoute au 0,15 point déjà prévu par la loi du 7 août 2020.

Ces mesures vont à l'encontre de ce que revendique la CGT avec une prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, par la solidarité nationale dans le cadre d'un droit assuré par la branche maladie de la Sécurité sociale et financé par les cotisations sociales.

La CGT estime que la perte d'autonomie fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles. 200 000 emplois supplémentaires sont nécessaires au niveau des EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile dans le cadre d'un grand service public de l'autonomie qui reste à construire.

Les personnes âgées ont payé un lourd tribut à la crise Covid-avec plus de 80 % des décès à cause du manque de moyens dont ils sont victimes. Cela ne peut plus durer et c'est proprement scandaleux.

Nous exigeons des engagements de l'État pour faire face au défi du grand âge qui se traduisent par des moyens supplémentaires.



Nous ne nous contenterons pas des dernières promesses de la Ministre déléguée à l'autonomie envisageant des mesures «nouvelles» et «fortes» dans le cadre du prochain projet de loi de financement de la Sécurité

sociale (PLFSS 2022) qui ne sont que de la « poudre aux yeux ».



L'ÉTAT A DÉTOURNÉ 20 MILLIARDS

L'association des dirigeants d'EHPAD et d'Associations d'aide à domicile (ADPA) estime que l'état a manœuvré pour récupérer 1,5 milliards d'€ /an, depuis 2004 sur la CASA (Date de création de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) à laquelle les retraités cotisent et auprès des actifs par la journée de solidarité, pour financer collèges et routes. Là où on aurait dû préparer l'avenir en restructurant des établissements, en recrutant, en formant du personnel et en améliorant l'équipement au domicile., l'État nous a spolié.

Le droit à l'autonomie assuré par la branche maladie de la Sécurité sociale permettrait une généralisation de prestations versées, l'accompagnement des établissements et des personnes à leur domicile pouvant créer des milliers d'emplois.

De la Loi « Adaptation de la société au vieillissement » à la Loi « Grand Âge-Autonomie » puis au projet « Générations solidaires » ...

*Un véritable serpent de mer**



Jean Castex
dans son discours du Creusot le 23/09/21
a enterré la loi

« Grand âge-Autonomie » promise par Macron. Encore un reniement quand il s'agit de répondre aux attentes des retraités. Les grandes entreprises, elles, n'ont pas besoin de demander, Macron verse de l'argent public sans contrepartie et sans contrôle.

Ce nouveau projet «Génération solidaire» propose «une révolution copernicienne» [dixit J.Castex] du maintien à domicile pour que vieillir chez soi devienne la règle.

**On qualifie de « serpent de mer » un projet ou un sujet qui revient fréquemment sans jamais voir le jour.*

Bonne nouvelle, AMAZON se préoccupe de notre Santé



Le groupe Amazon a lancé aux USA, un service qui propose des visites médicales en ligne et des visites médicales à domicile dans certaines grandes villes. «Les patients» peuvent bénéficier d'une consultation en urgence pour des maladies ou des blessures et être suivis à long terme. Mieux Amazon propose aux USA une pharmacie en ligne pour commander les médicaments sur ordonnance.

Veillons à ce que ce modèle que lorgnent nos grandes surfaces, ne débarque pas en France.

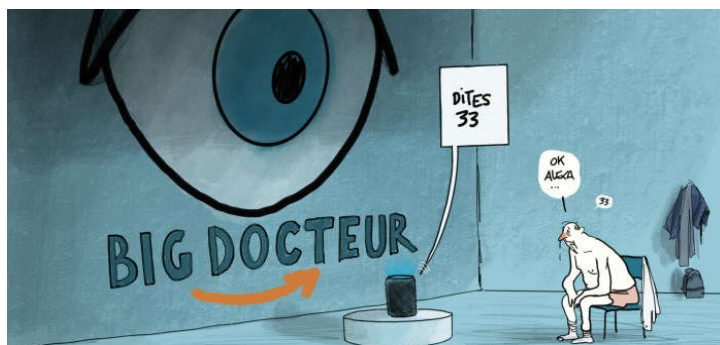
De telles pratiques pourraient donner de mauvaises idées à nos gouvernants en accélérant le démantèlement de certains services publics de prévention.

Notamment rappelons que Macron a réduit les moyens de la médecine du travail. Les médecins qui doivent suivre une spécialisation, ont des salaires extrêmement bas et traitent chacun 3500 salarié.es par an.

Ils sont de plus en plus sollicités pour des fragilités corporelles ou morales dues aux conditions de travail en entreprise.

Outre les données personnelles sensibles qui seraient très utiles entre les mains des multinationales, le président de la république s'est montré favorable à la financiarisation de la santé via les entreprises du numérique.

Restons vigilants pour conserver une santé égale pour tous et de proximité déconnectée des intérêts « belliqueux » de la finance.



« Avec l'irruption d'Amazon dans l'assurance santé, associé à Warren Buffet et la plus grande banque américaine (JP Morgan) les intentions des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) sont plus claires et visibles en ce qui concerne notre santé. Le cycle de vie du client intéresse les #GAFAM, la #santé est un bien désirable toute la vie, alors quand on domine le monde... »

Connected Doctors

SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 5



Les retraités, comme les actifs, seront pénalisés, alors même qu'ils le sont déjà depuis longtemps :

→ En 1990 ils ont contribué à hauteur de 60 % au redressement des comptes AGIRC-ARRCO

→ Depuis 2019 un retraité sur deux part avec une retraite complémentaire amputée de 5 à 10 % durant 3 ans

→ Près de 300 000 nouveaux retraités ont liquidé une pension minorée en juin, et tous ceux qui partiront en 2021 seront perdants

→ Entre 2011 et 2019 la pension moyenne employés-ouvriers a diminué de 8.4 % et celle des cadres de 17.9 %

Les propositions faites par la CGT ont été ignorées. Ce qui met en évidence la loyauté de ces négociations lorsque seules les propositions visant à mettre à contribution les salariés et retraités sont évoquées et retenues par le MEDEF !

Le régime AGIRC-ARRCO nécessite des ressources supplémentaires indispensables, sinon son fonctionnement «à cotisations définies» offre un tremplin aux futures réformes gouvernementales et au développement de la capitalisation.

La CGT ne signera pas cet avenant à l'accord AGIRC-ARRCO.

Pour garantir nos droits à la retraite dans les régimes de base comme complémentaires, il faut gagner des augmentations de salaire et des emplois pérennes.

NOUVELLE ATTAQUE SUR LES REGIMES SPECIAUX, Cheval de Troie libéral contre les intérêts des travailleurs.

Le gouvernement a ressorti sa partition contre les régimes de retraite dits « spéciaux ». Comme à chaque fois, le but est de faire diversion, de diviser pour ne pas répondre aux réels besoins sociaux (salaire, emploi, formation...) et être toujours plus généreux avec le patronat et leurs actionnaires.

Personne n'est dupe, la volonté de supprimer un droit à une partie des travailleurs a juste vocation à tirer vers le bas les droits de tous et livrer les plus solvables d'entre eux aux assurances privées.

La CGT rappelle au Président de la République que les dispositions de notre régime répondent à plusieurs exigences :



→ Les départs anticipés correspondent à un droit acquis au regard de la pénibilité des métiers. Comme chaque travailleur, les bénéficiaires aspirent à partir en retraite en bonne santé.

→ Le calcul de la pension sur les 6 derniers mois compense en partie la part importante de notre rémunération qui est constituée de primes qui n'entrent pas dans ce calcul.

→ De plus, c'est bon pour l'emploi car ils permettent certes de partir

plus tôt, mais cela libère aussi plus tôt les emplois pour permettre des embauches parmi les plus jeunes générations.

La CGT réaffirme une nouvelle fois, que les agents sont attachés à leur régime spécifique de retraite. Inutile de rappeler la mobilisation de haut niveau et exemplaire à tout point de vue, des travailleurs de la RATP, lors du dernier conflit contre la « contre-réforme Macron » ou ceux de la SNCF, EDF...



**Militants, adhérents,
ensemble
soyons solidaires**

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



Rejoignez-nous !

Se syndiquer, c'est aussi important en retraite qu'en activité.

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

J'adhère au syndicat CGT des retraité.es du Mâconnais, Clunisois, Tournugeois.

NOM Prénom.....

Adresse.....CP

VilleTél.....

Courriel [Facultatif].....@.....

Signature.....

A retourner à : Syndicat CGT des Retraités Place des Cordeliers 71000 Mâcon